



Présidence de : M. Aymeric ROBIN (Raismes)

Secrétaire de Séance : M. Romain MERVILLE (Douchy-Les-Mines)

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 89

Nombre de conseillers communautaires présents ou représentés : 89

Membres présents : 82

M. Patrick KOWALCZYK (Abscon), Mme Christine NELAIN (Abscon), M. Claude REGNIEZ (Avesnes-le-Sec), M. Ludovic ZIENTEK (Bouchain), Mme Any BROWERS (Bouchain), Mme Véronique LEROY (Bousignies), Mme Carole LELEU (Brillon), M. Christophe PANNIER (Bruille-Saint-Amand), M. Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye), Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (Denain), M. David AUDIN (Denain), M. Bernard BIREMBAUT (Denain), Mme Elisabeth THURLOTTE (Denain), M. Yannick ANDRZEJCZAK (Denain), Mme Valérie CARTA (Denain), M. Youssouf FEDDAL (Denain), M. Sébastien CHENU (Denain), Mme Michèle DANDOIS (Denain), M. Michel VÉNIAT (Douchy-les-Mines), Mme Alexandra PULLIAT (Douchy-les-Mines), M. Romain MERVILLE (Douchy-les-Mines), Mme Régine GUILAIN (Douchy-les-Mines), M. Régis ROUSSEL (Émerchicourt), M. Bruno SALIGOT (Escaudain), Mme Annick TRIOUX (Escaudain), M. Ali BENAMARA (Escaudain), Mme Sylvie SCHUTT (Escaudain), Mme Catherine MERCIER-DHENNAIN (Escaudain), Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE (Escautpont), M. Daniel HERLAUD (Escautpont), M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Flines-les-Mortagne), M. André DESMEDT (Hasnon), Mme Catherine DERONNE (Hasnon), M. Jean-François DELATTRE (Haspres), M. Bruno RACZKIEWICZ (Haulchin), M. Jean-Paul RYCKELYNCK (Haveluy), Mme Stéphanie HUGUES (Hélesmes), M. Jean-Paul COMYN (Hérin), Mme Marie-Jeanne LASSELIN (Hérin), M. Arnaud BAVAY (Hordain), M. Éric BLONDIAUX (La Sentinelle), M. Jean-Claude MESSENGER (Lecelles), M. Jean-Michel DENHEZ (Lieu-Saint-Amand), Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (Lourches), M. Didier GREGOR (Lourches), M. Jean-Marie TONDEUR (Marquette-en-Ostrevant), M. Ludovic AIGUIER (Mastaing), M. Gérald THURU (Millonfosse), M. Michel QUIÉVY (Mortagne-du-Nord), M. Pascal JEAN (Neuville-sur-Escaut), M. Jacques DUBOIS (Nivelle), M. Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle), M. Bruno LEJEUNE (Oisy), M. Aymeric ROBIN (Raismes), M. Patrick TRIFI (Raismes), Mme Micheline WANNEPAIN (Raismes), M. Éric WARMOES (Raismes), Mme Marie-Josée PAILLOUSSE-PIREZ (Raismes), M. Eddy ZDZIECH (Raismes), M. Charles LEMOINE (Roelux), Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (Roelux), Mme Nathalie COLIN (Rosult), Mme Anne-Sophie GHESQUIÈRE (Rumegies), M. Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), M. Fabien ROUSSEL (Saint-Amand-les-Eaux), Mme Noura ATMANI (Saint-Amand-les-Eaux), M. Jean-Marc MONDINO (Saint-Amand-les-Eaux), Mme Hélène DA SILVA-COLLIER (Saint-Amand-les-Eaux), M. Didier LEGRAIN (Saint-Amand-les-Eaux), Mme Pascale TEITE (Saint-Amand-les-Eaux), M. Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux), M. Jean-Michel MICHALAK (Sars-et-Rosières), M. Jean-Marie LECERF (Thiant), M. Jean-Noël BROQUET (Thun-Saint-Amand), M. Dominique SAVARY (Trith-Saint-Léger), Mme Malika YAHIAOUI (Trith-Saint-Léger), M. Christophe VANHERSECKER (Trith-Saint-Léger), M. Salvatore CASTIGLIONE (Waller), M. Bernard CARON (Waller), Mme Annie AVÉ-DELATTRE (Wasnes-au-Bac), M. Jean-François BURETTE (Wavrechain-sous-Denain), M. André LEPRÉTRE (Wavrechain-sous-Faulx) - Conseillers(ères) communautaires

M. Jean-Marie LECERF (Thiant) a quitté la séance à 13h45 après l'élection du 9^{ème} Vice-Président et a donné pouvoir à M. Charles LEMOINE (Roelux) pour le reste de la séance.

M. Sébastien Chenu (Denain) a quitté la séance à 14h23 après l'élection du 13^{ème} Vice-Président et a donné pouvoir à Mme Michèle DANDOIS (Denain) pour le reste de la séance.

M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Flines-les-Mortagne) a quitté la séance après la délibération 20/004 pour le reste de la séance.

M. Patrick KOWALCZYK (Abscon) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à Mme Christine NELAIN (Abscon) pour le reste de la séance.
Mme Carole LELEU (Brillon) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à M. Jean-Michel MICHALAK (Sars-et-Rosières) pour le reste de la séance.
M. Bruno SALIGOT (Escaudain) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à M. Ali BENAMARA (Escaudain) pour le reste de la séance.
Mme Annick TRIoux (Escaudain) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à Mme Sylvie SCHUTT (Escaudain) pour le reste de la séance.
M. Jean-François DELATTRE (Haspres) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (Denain) pour le reste de la séance.
M. Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à M. Gérald THURU (Millonfosse) pour le reste de la séance.
M. Jean-Noël BROQUET (Thun-Saint-Amand) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à Mme Nathalie COLIN (Rosult) pour le reste de la séance.
M. Dominique SAVARY (Trith-Saint-Léger) a quitté la séance après la délibération 20/004 et a donné pouvoir à Mme Malika YAHIAOUI (Trith-Saint-Léger) pour le reste de la séance.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : 7

M. Michel BLAISE (Bellaing) a donné pouvoir à M. Aymeric ROBIN (Titulaire)
 Mme Stéphanie CARPENTIER-BORTOLOTTI (Denain) a donné pouvoir à M. Bernard BIREMBAUT (Titulaire)
 M. Francis WOJTOWICZ (Douchy-les-Mines) a donné pouvoir à M. Michel VÉNIAT (Titulaire)
 M. Nicolas BOUCHEZ (Maulde) a donné pouvoir à M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Titulaire) jusqu'à la délibération 20/004
 Mme Sylvia POTIER (Raismes) a donné pouvoir à M. Patrick TRIFI (Titulaire)
 Mme Cécile GRASSO-NOWAK (Saint-Amand-les-Eaux) a donné pouvoir à M. Alain BOCQUET (Titulaire) sauf pour les délibérations n°20/017 à n°20/027 où elle a donné pouvoir à Mme Noura ATMANI (Titulaire)
 Mme Laurence SZYMONIAK (Waller) a donné pouvoir à M. Salvatore CASTIGLIONE (Titulaire)

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

20/001 - Élection du Président de La Porte du Hainaut

Mme Marie-Josée PAILLOUSSE-PIREZ (Raismes), présidente de séance en sa qualité de doyenne d'âge, a invité le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de La Porte du Hainaut.

SE PORTENT CANDIDATS :

- Anne-Lise DUFOUR-TONINI (Denain)
- Aymeric ROBIN (Raismes)

Le dépouillement du 1^{er} tour de scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Anne-Lise DUFOUR-TONINI	38 voix
Aymeric ROBIN	51 voix

M. Aymeric ROBIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il est élu Président de La Porte du Hainaut.

Conformément à l'article L.5211-9 alinéa 8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président nouvellement élu, M. Aymeric ROBIN, assure la présidence de la suite de la séance.

INTERRUPTION DE LA SÉANCE

20/002 - Détermination du nombre de Vice-Présidents de La Porte du Hainaut

Conformément à la réglementation, l'assemblée doit déterminer le nombre de Vice-Président(e)s selon les conditions de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Aussi, le Conseil Communautaire décide :

- de créer 15 postes de Vice-Président(e)s.

Adoptée à l'unanimité

20/003 - Election des Vice-Président(e)s de La Porte du Hainaut

Le nombre de Vice-Président(e)s étant déterminé, le Conseil Communautaire de la CAPH procède à l'élection de ses 15 Vice-Président(e)s.

1^{er}(e) Vice-Président(e)

Candidat : M. Michel QUIÉVY (Mortagne-du-Nord)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de bulletins nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	80
Majorité absolue	41

Suffrages obtenus	
Michel QUIÉVY (Mortagne-du-Nord)	78 voix
Ludovic ZIENTEK (Bouchain)	2 voix

M. Michel QUIÉVY, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 1^{er} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

2^{ème} Vice-Président(e)

Candidate : Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI (Denain)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	19
Nombre de bulletins nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

Suffrages obtenus	
Anne-Lise DUFOUR-TONINI (Denain)	62 voix
Sébastien CHENU (Denain)	2 voix
David AUDIN (Denain)	1 voix
Jean-Michel MICHALAK (Sars-et-Rosières)	1 voix

Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 2^{ème} Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

3^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Salvatore CASTIGLIONE (Wallers)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	17
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
Salvatore CASTIGLIONE (Wallers)	69 voix
Jean-Michel MICHALAK (Sars-et-Rosières)	1 voix

M. Salvatore CASTIGLIONE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 3^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

4^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Bruno SALIGOT (Escaudain)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	6
Nombre de suffrages exprimés	70
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
Bruno SALIGOT (Escaudain)	65 voix
Ludovic ZIENTEK (Bouchain)	2 voix
Sébastien CHENU (Denain)	1 voix
Michel VÉNIAT (Douchy-les-Mines)	1 voix
Catherine MERCIER-DHENNAIN (Escaudain)	1 voix

M. Bruno SALIGOT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 4^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

5^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Pascal JEAN (Neuville-sur-Escaut)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	10
Nombre de bulletins nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	75
Majorité absolue	38

Suffrages obtenus	
Pascal JEAN (Neuville-sur-Escaut)	71 voix
Eddy ZDZIECH (Raismes)	2 voix
Ludovic ZIENTEK (Bouchain)	1 voix
Sébastien CHENU (Denain)	1 voix

M. Pascal JEAN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 5^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

6^{ème} Vice-Président(e)

Candidate : Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (Roeux)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
Isabelle DENIZON-ZAWIEJA (Roeux)	66 voix
Carole LELEU (Brillon)	2 voix
Romain MERVILLE (Douchy-les-Mines)	2 voix
Patrick TRIFI (Raismes)	1 voix

Mme Isabelle DENIZON-ZAWIEJA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 6^{ème} Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

7^{ème} Vice-Président(e)

Candidate : Mme Nathalie COLIN (Rosult)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
Nathalie COLIN (Rosult)	66 voix
Carole LELEU (Brillon)	2 voix
Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle)	2 voix
Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux)	1 voix

Mme Nathalie COLIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 7^{ème} Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

8^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Jean-Marc MONDINO (Saint-Amand-les-Eaux)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	13
Nombre de bulletins nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	71
Majorité absolue	36

Suffrages obtenus	
Jean-Marc MONDINO (Saint-Amand-les-Eaux)	64 voix
Éric RENAUD (Saint-Amand-les-Eaux)	2 voix
Patrick KOWALCZYK (Abscon)	1 voix
Carole LELEU (Brillon)	1 voix
Romain MERVILLE (Douchy-les-Mines)	1 voix
Christophe VANHERSECKER (Trith-Saint-Léger)	1 voix
Jean-François BURETTE (Wavrechain-sous-Denain)	1 voix

M. Jean-Marc MONDINO, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 8^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

9^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Jean-François DELATTRE (Haspres)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	16
Nombre de bulletins nuls	5
Nombre de suffrages exprimés	68
Majorité absolue	35

Suffrages obtenus	
Jean-François DELATTRE (Haspres)	58 voix
Sébastien CHENU (Denain)	3 voix
Ludovic ZIENTEK (Bouchain)	2 voix
Jacques DUBOIS (Nivelle)	2 voix
Carole LELEU (Brillon)	1 voix
Michèle DANDOIS (Denain)	1 voix
Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle)	1 voix

M. Jean-François DELATTRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 9^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

10^{ème} Vice-Président(e)

Candidate : Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA (Lourches)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	9
Nombre de bulletins nuls	8
Nombre de suffrages exprimés	72
Majorité absolue	37

Suffrages obtenus	
Dalila DUWEZ-GUESMIA (Lourches)	68 voix
Carole LELEU (Brillon)	1 voix
Sébastien CHENU (Denain)	1 voix
Éric BLONDIAUX (La Sentinelle)	1 voix
Gérald THURU (Millonfosse)	1 voix

Mme Dalila DUWEZ-GUESMIA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue 10^{ème} Vice-Présidente de La Porte du Hainaut.

11^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Jean-Noël BROQUET (Thun-Saint-Amand)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	6
Nombre de bulletins nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	79
Majorité absolue	40

Suffrages obtenus	
Jean-Noël BROQUET (Thun-Saint-Amand)	71 voix
Ludovic ZIENTEK (Bouchain)	2 voix
Gérald THURU (Millonfosse)	2 voix
Carole LELEU (Brillon)	1 voix
Romain MERVILLE (Douchy-les-Mines)	1 voix
Régis ROUSSEL (Émerchicourt)	1 voix
Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux)	1 voix

M. Jean-Noël BROQUET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 11^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

12^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Jean-Paul RYCKELYNCK (Haveluy)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	20
Nombre de bulletins nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	66
Majorité absolue	34

Suffrages obtenus	
Jean-Paul RYCKELYNCK (Haveluy)	59 voix
Michèle DANDOIS (Denain)	2 voix
Carole LELEU (Brillon)	1 voix
Sébastien CHENU (Denain)	1 voix
Youssef FEDDAL (Denain)	1 voix
Gérald THURU (Millonfosse)	1 voix
Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux)	1 voix

M. Jean-Paul RYCKELYNCK, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 12^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

13^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Jean-Michel MICHALAK (Sars-et-Rosières)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	20
Nombre de bulletins nuls	10
Nombre de suffrages exprimés	59
Majorité absolue	30

Suffrages obtenus	
Jean-Michel MICHALAK (Sars-et-Rosières)	51 voix
Carole LELEU (Brillon)	2 voix
Véronique LEROY (Bousignies)	1 voix
Sébastien CHENU (Denain)	1 voix
Marie-Jeanne LASSELIN (Hérin)	1 voix
Gérald THURU (Millonfosse)	1 voix
Fabien ROUSSEL (Saint-Amand-les-Eaux)	1 voix
Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux)	1 voix

M. Jean-Michel MICHALAK, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 13^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

14^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Christophe PANNIER (Bruille-Saint-Amand)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	7
Nombre de bulletins nuls	3
Nombre de suffrages exprimés	79
Majorité absolue	40

Suffrages obtenus	
Christophe PANNIER (Bruille-Saint-Amand)	68 voix
Carole LELEU (Brillon)	4 voix
Romain MERVILLE (Douchy-les-Mines)	3 voix
Sébastien CHENU (Denain)	2 voix
Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye)	1 voix
Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle)	1 voix

M. Christophe PANNIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 14^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

15^{ème} Vice-Président(e)

Candidat : M. Jean-Claude MESSAGER (Lecelles)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	12
Nombre de bulletins nuls	4
Nombre de suffrages exprimés	73
Majorité absolue	37

Suffrages obtenus	
Jean-Claude MESSAGER (Lecelles)	61 voix
Carole LELEU (Brillon)	2 voix
Jean-Paul COMYN (Hérin)	2 voix
Jacques DUBOIS (Nivelle)	2 voix
Charles LEMOINE (Roeulx)	2 voix
Sébastien CHENU (Denain)	1 voix
Nicolas BOUCHEZ (Maulde)	1 voix
Gérald THURU (Millonfosse)	1 voix
André LEPRÊTRE (Wavrechain-sous-Faulx)	1 voix

M. Jean-Claude MESSAGER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu 15^{ème} Vice-Président de La Porte du Hainaut.

20/004 - Election des membres du Bureau de La Porte du Hainaut

Les membres du Bureau sont élus dans les mêmes conditions que le Président et les Vice-Présidents, parmi les membres du Conseil Communautaire, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue.

Le Conseil Communautaire décide :

- de procéder à l'élection des membres du Bureau Communautaire de La Porte du Hainaut qui ne sont pas membres de droit.

1^{er(e)} membre du Bureau

Candidat : M. Patrick KOWALCZYK (Abscon)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Patrick KOWALCZYK, est élu 1^{er} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

2^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Claude REGNIEZ (Avesnes-le-Sec)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Claude REGNIEZ est élu 2^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

3^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Michel BLAISE (Bellaing)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Michel BLAISE est élu 3^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

4^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Ludovic ZIENTEK (Bouchain)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Ludovic ZIENTEK, est élu 4^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

5^{ème} membre du Bureau

Candidate : Mme Véronique LEROY (Bousignies)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

Mme Véronique LEROY est élue 5^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

6^{ème} membre du Bureau

Candidate : Mme Carole LELEU (Brillon)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

Mme Carole LELEU est élue 6^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

7^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Waldemar DOMIN (Château-l'Abbaye)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Waldemar DOMIN est élu 7^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

8^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Michel VÉNIAT (Douchy-les-Mines)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Michel VÉNIAT est élu 8^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

9^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Régis ROUSSEL (Émerchicourt)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Régis ROUSSEL est élu 9^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

10^{ème} membre du Bureau

Candidate : Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE (Escoutpont)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

Mme Joëlle LEGRAND-DELHAYE est élue 10^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

11^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN (Flines-lez-Mortagne)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN est élu 11^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

12^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. André DESMEDT (Hasnon)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. André DESMEDT est élu 12^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

13^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Bruno RACZKIEWICZ (Haulchin)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Bruno RACZKIEWICZ est élu 13^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

14^{ème} membre du Bureau

Candidate : Mme Stéphanie HUGUES (Hélesmes)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

Mme Stéphanie HUGUES est élue 14^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

15^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Jean-Paul COMYN (Hérin)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Jean-Paul COMYN est élu 15^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

16^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Arnaud BAVAY (Hordain)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Arnaud BAVAY est élu 16^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

17^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Éric BLONDIAUX (La Sentinelle)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Éric BLONDIAUX est élu 17^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

18^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Jean-Michel DENHEZ (Lieu-Saint-Amand)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Jean-Michel DENHEZ est élu 18^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

19^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Jean-Marie TONDEUR (Marquette-en-Ostrevant)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Jean-Marie TONDEUR est élu 19^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

20^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Ludovic AIGUIER (Mastaing)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Ludovic AIGUIER est élu 20^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

21^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Nicolas BOUCHEZ (Maulde)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Nicolas BOUCHEZ est élu 21^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

22^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Gérald THURU (Millonfosse)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Gérald THURU est élu 22^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

23^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Jacques DUBOIS (Nivelle)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Jacques DUBOIS est élu 23^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

24^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Daniel SAUVAGE (Noyelles-sur-Selle)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Daniel SAUVAGE est élu 24^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

25^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Bruno LEJEUNE (Oisy)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Bruno LEJEUNE est élu 25^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

26^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Charles LEMOINE (Roeux)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Charles LEMOINE est élu 26^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

27^{ème} membre du Bureau

Candidate : Mme Anne-Sophie GHESQUIÈRE (Rumegies)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

Mme Anne-Sophie GHESQUIÈRE est élue 27^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

28^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Alain BOCQUET est élu 28^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

29^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Jean-Marie LECERF (Thiant)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Jean-Marie LECERF est élu 29^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

30^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Dominique SAVARY (Trith-Saint-Léger)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Dominique SAVARY est élu 30^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

31^{ème} membre du Bureau

Candidate : Mme Annie AVÉ-DELATTRE (Wasnes-au-Bac)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

Mme Annie AVÉ-DELATTRE est élue 31^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

32^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. Jean-François BURETTE (Wavrechain-sous-Denain)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. Jean-François BURETTE est élu 32^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

33^{ème} membre du Bureau

Candidat : M. André LEPRÉTRE (Wavrechain-sous-Faulx)

1 ^{er} tour de scrutin	
Nombre de conseillers appelés à voter	89
Nombre d'abstentions	0
Nombre de votants	89
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	89
Majorité absolue	45

Suffrages obtenus	89 voix
-------------------	---------

M. André LEPRÉTRE est élu 33^{ème} membre du Bureau de La Porte du Hainaut.

INTERRUPTION DE LA SÉANCE

20/005 - Délégations de compétences du Conseil Communautaire au Bureau et au Président

Dans l'objectif d'optimiser le fonctionnement de l'institution et de favoriser la mise en œuvre rapide des projets, le Conseil Communautaire a en effet la possibilité de déléguer au Président ou au Bureau Communautaire une partie de ses attributions à l'exception :

1. Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
2. De l'approbation du compte administratif ;
3. Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
4. Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
5. De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
6. De la délégation de la gestion d'un service public ;
7. Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Un compte rendu des attributions exercées par délégation doit être présenté régulièrement au Conseil Communautaire, qui peut mettre fin aux délégations à tout moment.

Le Conseil Communautaire décide :

- de déléguer au Président et au Bureau Communautaire les attributions reprises en annexe dans votre dossier préparatoire qui correspondent à l'existant.

Adoptée à l'unanimité

20/006 - Budget Principal (400) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs des comptes de gestion 2019 du budget principal sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget principal.

Adoptée à l'unanimité

20/007 - Budget annexe de la ZA du Moulin Blanc (401) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de la ZA du Moulin blanc sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de la ZA du Moulin Blanc.

Adoptée à l'unanimité

20/008 - Budget annexe du Programme Local d'Insertion par l'Emploi PLIE (402) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe du PLIE sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe du PLIE.

Adoptée à l'unanimité

20/009 - Budget annexe de la ZA Les Pierres Blanches (403) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de la ZA Les pierres blanches sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de la ZA Les Pierres Blanches.

Adoptée à l'unanimité

20/010 - Budget annexe du Port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux (404) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de la ZA du Port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de la ZA du Port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux.

Adoptée à l'unanimité

20/011 - Budget annexe de la ZA de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon (405) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de la ZA de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de la ZA de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon.

Adoptée à l'unanimité

20/012 - Budget annexe du Parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx (406) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe du Parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe du Parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx.

Adoptée à l'unanimité

20/013 - Budget annexe de la ZA de l'Ecaillon (407) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de la ZA de l'Ecaillon sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de la ZA de l'Ecaillon.

Adoptée à l'unanimité

20/014 - Budget annexe Arenberg Creative Mine (408) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe Arenberg Creative Mine sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe Arenberg Creative Mine.

Adoptée à l'unanimité

20/015 - Budget annexe de la ZA du Marillon (409) : Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de la ZA du Marillon sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de la ZA du Marillon.

Adoptée à l'unanimité

20/016 - Budget annexe de gestion des aires d'accueil des gens du voyage (410) - Approbation du compte de gestion 2019

Le Conseil Communautaire décide :

- de constater que les résultats définitifs du compte de gestion 2019 du budget annexe de gestion des aires d'accueil des gens du voyage sont égaux à ceux du compte administratif.
- de déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Comptable public n'appelle ni observations, ni réserves.
- d'approuver le compte de gestion pour 2019.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le compte de gestion pour 2019 du budget annexe de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Adoptée à l'unanimité

20/017 - Budget Principal (400) : Approbation du compte administratif 2019

Le compte administratif pour 2019 totalise :

- Un total de charges globales de 172,6 M€, décomposé entre des dépenses
 - o de fonctionnement de 109,1 M€

o d'investissement de 63,5 M€

- Des ressources à hauteur de 189,4 M€ issues :
 - o de la section de fonctionnement pour 131,6 M€
 - o et de la section d'investissement à hauteur de 57,8 M€

Ci-dessous, tableau de synthèse :

EQUILIBRE PAR SECTION CA 2019										
SECTION DE FONCTIONNEMENT										
DEPENSES REELLES					RECETTES REELLES					
Chapitres	Crédits ouverts	Mandaté	Taux réa.	Crédits inutilisés	Chapitres	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réa.	Crédits inutilisés	
011	8 982 514.87	7 912 029.27	88.08%	-1 070 485.60	002	8 291 182.70	0	nc	nc	
012	11 644 047.11	11 209 086.92	96.26%	-434 960.19	013	301 636.00	318 669.50	105.65%	17 033.50	
014	44 468 429.58	43 701 952.42	98.28%	-766 477.16	70	286 600.00	299 914.80	104.65%	13 314.80	
65	34 857 160.44	34 060 558.92	97.71%	-796 601.52	73	89 421 453.00	89 781 623.76	100.40%	360 170.76	
66	2 054 500.00	1 692 504.25	82.38%	-361 995.75	74	31 655 706.61	30 979 655.13	97.86%	-676 051.48	
67	103 500.00	31 255.86	30.20%	-72 244.14	75	123 280.00	120 243.97	97.54%	-3 036.03	
68	0.00	0.00		0.00	76	2.00	1.73	86.50%	-0.27	
					77	223 425.69	285 102.44	127.61%	61 676.75	
					78	10 000.00	10 000.00	100.00%	0.00	
S/TOTAL	102 110 152.00	98 607 387.64	96.57%	-3 502 764.36	S/TOTAL	130 313 286.00	121 795 211.33	93.46%	-8 518 074.67	
DEPENSES D'ORDRE					RECETTES D'ORDRE					
042	10 500 000.00	10 453 129.53			042	10 025 000.00	9 757 820.31	97.33%	-267 179.69	
023	27 728 134.00	0.00								
S/TOTAL	38 228 134.00	10 453 129.53	27.34%	-27 775 004.47	S/TOTAL	10 025 000.00	9 757 820.31	97.33%	-267 179.69	
DF	140 338 286.00	109 060 517.17			RF	140 338 286.00	131 553 031.64			
SECTION D'INVESTISSEMENT										
DEPENSES REELLES					RECETTES REELLES					
Chapitres	Crédits ouverts	Mandaté	Taux réa.	Crédits inutilisés	Chapitres	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réa.	Crédits inutilisés	
001	27 453 044.86	0	NC	NC	001	1 273.25	0	NC	NC	
13	12 300.00	12 210.71	99.27%	-89.29	1068	17 226 150.35	17 226 150.35	100.00%	0.00	
1641	7 175 000.00	7 038 920.78	98.10%	-136 079.22	10	2 000 000.00	1 395 784.68	69.79%	-604 215.32	
166	1 619 078.00	1 619 077.88	100.00%	-0.12	13	3 405 747.97	3 476 839.32	102.09%	71 091.35	
20	1 506 961.83	700 163.37	46.46%	-806 798.26	16	32 918 186.83	22 593 353.38	68.64%	-10 322 833.45	
204	20 396 661.43	16 360 402.97	80.21%	-4 036 258.46	024	2 512 855.65	0.00	0.00%	-2 512 855.65	
21	1 435 044.92	539 374.42	37.59%	-895 670.50	204	132 237.00	132 050.08	99.86%	-186.92	
23	9 841 028.99	8 128 605.30	82.60%	-1 712 423.69	21	0.00	437.77		437.77	
26	3 000.00	2 100.00	70.00%	-900.00	23	619 999.75	836 963.79	134.99%	216 964.04	
27	3 189 795.48	2 883 583.51	90.40%	-306 211.97	26	52 500.00	0.00	0.00%	-52 500.00	
45	16 587 667.89	15 539 685.61	93.68%	-1 047 982.08	27	629 623.00	633 222.16	100.67%	3 599.16	
					45	1 519 875.20	146 822.31	9.66%	-1 373 052.89	
S/TOTAL	89 219 583.00	52 824 124.55	59.21%	-8 942 413.59	S/TOTAL	61 016 449.00	46 441 623.84	76.11%	-14 573 551.91	
DEPENSES D'ORDRE					RECETTES D'ORDRE					
040	10 025 000.00	9 757 820.31	97.33%	-267 179.69	021	27 728 134.00	0.00	0.00%	-27 728 134.00	
041	2 918 371.00	918 370.38	31.47%	-2 000 000.62	040	10 500 000.00	10 453 129.53	99.55%	-46 870.47	
					041	2 918 371.00	918 370.38	31.47%	-2 000 000.62	
S/TOTAL	12 943 371.00	10 676 190.69	82.48%	-12 564 687.95	S/TOTAL	41 146 505.00	11 371 499.91	27.64%	-29 775 005.09	
DI	102 162 954.00	63 500 315.24			RI	102 162 954.00	57 813 123.75			
EQUILIBRE GENERAL										
DEPENSES	242 501 240.00	172 560 832.41			RECETTES	242 501 240.00	189 366 155.39			

Ci-dessous, un tableau présentant la constitution des résultats :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(1) Résultat du Compte Administratif 2018	25 508 674.74 €	- 27 448 672.86 €	- 1 939 998.12 €
(2) Part affectée à l'investissement en 2019	-	17 226 150.35 €	
(a) DEPENSES de l'exercice 2019	109 060 517.17 €	63 500 315.24 €	172 560 832.41 €
(b) RECETTES de l'exercice 2019	131 553 031.64 €	57 813 123.75 €	189 366 155.39 €
(3) Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	22 492 514.47 €	- 5 687 191.49 €	16 805 322.98 €
(4) Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire au Budget Principal suite au transfert des résultats du syndicat mixte de dessèchement de la vallée de la Naville dissous le 31/12/2018	2 820.83	1 273.25	4 094.08
(4) Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire au Budget Principal suite au transfert des résultats du Syndicat Mixte des Faucardements de la Sensée dissous le 23/05/2019	4 704.39	-4 371.29	333.10
(4) Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire au Budget Principal suite à la clôture du BA Moulin Blanc (délibération 178/16 du 29/06/2016)	-3 113 161.51	4 283 395.72	1 170 234.21
(5) Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)+(4)	27 669 402.67 €	- 28 855 566.67 €	- 1 186 164.10 €
(6) INTEGRATION DES REPORTS D'INVESTISSEMENT		- 2 529 230.82 €	Dépenses
(7)		5 000 000.00 €	Recettes
Résultat de clôture de l'exercice 2019 (5)+(6)-(7)	27 669 402.67 €	- 26 384 797.49 €	1 284 605.08 €
Prélèvement pour section d'investissement (1068)	-	3 216 422.31 €	
Résultat de fonctionnement reporté (002)	24 452 980.26 €		

Aussi, suite à la présentation qui en est faite, le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget Principal.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/018 - Budget annexe ZAC du Moulin Blanc (401) : Approbation du compte administratif 2019

L'exercice 2019 a permis de passer les dernières écritures permettant de clôturer ce budget annexe, à savoir les annulations d'un mandat et d'un titre de recettes émis à tort en 2016 pour un montant de 1 432 756,09 €.

Il n'y a pas eu lieu de passer d'autres écritures.

Il y aura lieu de réintégrer au budget principal les résultats cumulés du budget annexe, soit :

- en fonctionnement un déficit de 3 113 161,51 €
- en investissement, un excédent de 4 283 395,72 €

Le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
002	Résultat reporté	3 113 161,51	0,00			0,00	0,00
	Mouvements réels	3 113 161,51	0,00		Mouvements réels	0,00	0,00
	Mouvements d'ordre	0,00	0,00		Mouvements d'ordre	0,00	0,00
	TOTAL	3 113 161,51	0,00		TOTAL	0,00	0,00
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
1021	Dotation	1 432 756,09	1 432 756,09	001	Résultat reporté	4 283 395,72	0,00
				181	Compte de liaison	1 432 756,09	1 432 756,09
	Mouvements réels	1 432 756,09	1 432 756,09		Mouvements réels	5 716 151,81	1 432 756,09
		0,00	0,00			0,00	0,00
	Mouvements d'ordre	0,00	0,00		Mouvements d'ordre	0,00	0,00
	TOTAL	1 432 756,09	1 432 756,09		TOTAL	5 716 151,81	1 432 756,09
	TOTAL CA 2019	4 545 917,60	1 432 756,09		TOTAL CA 2019	5 716 151,81	1 432 756,09

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat du Compte Administratif 2018	-3 113 161,51	4 283 395,72	1 170 234,21
Part affectée à l'investissement en 2019	0,00		
DEPENSES de l'exercice 2019	0,00	1 432 756,09	1 432 756,09
RECETTES de l'exercice 2019	0,00	1 432 756,09	1 432 756,09
Résultat du Compte Administratif 2019	0,00	0,00	0,00
Intégration des résultats par opération d'ordre non budgétaire au Budget Principal suite à la clôture du budget annexe (délibération 178/16 du 29/06/2016)	3 113 161,51	-4 283 395,72	-1 170 234,21
Résultat de clôture de l'exercice 2019	0,00	0,00	0,00

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe ZA du Moulin Blanc.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/019 - Budget annexe Plan Local d'Insertion par l'Emploi PLIE (402) : Approbation du compte administratif 2019

Le budget annexe Plan Local d'Insertion par l'Emploi PLIE ne comporte que des opérations relevant de la section de fonctionnement.

Ces dépenses de fonctionnement, soit 772 074 €, concernent essentiellement des charges de personnel dédiées à l'ingénierie des dispositifs de formation (54% des dépenses) et des crédits permettant de financer les actions de formation (46 % des dépenses).

Ces dépenses sont subventionnées par divers partenaires selon le tableau ci-après :

FINANCEURS	NATURE DE LA SUBVENTION	MONTANT (en €)	TOTAL PAR FINANCEUR (€)	%TOTAL
REGION	Solde 2018	10 184,20	61 105,20	6,77%
	Participation 2019	50 921,00		
DEPARTEMENT	Convention objectif emploi solde 2018	4 000,00	24 000,00	2,66%
	Convention objectif emploi 2019	20 000,00		
EUROPE	FSE 2017	336 948,35	794 171,49	88,03%
	FSE 2018	457 223,14		
CAPH	Participation 2019	22 842,99	22 842,99	2,54%
TOTAL			902 119,68	100 %

Les autres sources de financement de la section de fonctionnement relèvent de remboursements de charges de personnel (13 982,75 €) et de régularisation de rattachements à l'exercice 2018 non consommés en 2019 (30 492,50 €).

Ce budget est un budget de fonctionnement et le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Charges à caractère général	634 743,65	357 734,14	013	Atténuation de charges	8 230,00	13 982,75
012	Charges de personnel	432 000,00	414 338,34	74	Subventions	1 234 034,00	902 119,68
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1,52	75	Autres produits de gestion courante	1,00	0,42
002	Résultat reporté	174 521,35	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00	30 492,50
Mouvements réels		1 242 265,00	772 074,00	Mouvements réels		1 242 265,00	946 595,35
Mouvements d'ordre		0,00	0,00	Mouvements d'ordre		0,00	0,00
TOTAL		1 242 265,00	772 074,00	TOTAL		1 242 265,00	946 595,35
TOTAL CA 2019		1 242 265,00	772 074,00	TOTAL CA 2019		1 242 265,00	946 595,35

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat du Compte Administratif 2018	-174 521,35	0,00	-174 521,35
Part affectée à l'investissement en 2019	0,00		
DEPENSES de l'exercice 2019	772 074,00	0,00	772 074,00
RECETTES de l'exercice 2019	946 595,35	0,00	946 595,35
Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	174 521,35	0,00	174 521,35
Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)	0,00	0,00	0,00

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE).

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/020 - Budget annexe ZA Les Pierres Blanches (403) : Approbation du compte administratif 2019

Ce budget est géré en comptabilité de stocks et par conséquent :

- les acquisitions de terrains et les travaux comme les cessions de terrains sont des mouvements réels de la section de fonctionnement,
- par mouvements d'ordre, les opérations réelles sont passées en compte de stocks en section d'investissement, le stock étant ainsi financé par une avance du budget principal.

La valeur du stock de terrains finis ou en cours d'aménagement a été augmentée en 2019 de 2,7 M€ pour création et extension de réseaux, aménagements paysagers, travaux de voirie, éclairage, station de refoulement.

Le stock a également enregistré des cessions de terrains à hauteur de 127 442 € selon le tableau ci-après :

ACQUEREURS	DATE ACTE NOTARIE	MONTANT DE L'ACQUISITION
Société ATOM	21/10/2019	25 246 €
Société Denain Logistique	21/10/2019	95 560 €
M. et Mme Bachati	25/10/2018	3 636 €
Société PIERRES BLANCHES II	23/12/2019	3 000 €

Les opérations 2019 nécessitent un complément de financement budgétaire via une avance du budget principal de 2 647 199,01 €. Ce budget a fait l'objet de régularisations afin de se conformer à la réglementation comptable,

Le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Acquisitions de terrains et travaux	7 355 038,00	2 723 505,72	70	Cessions de terrains	3 158 654,00	127 442,00
67	Charges exceptionnelles	51 136,00	51 135,29	002	Résultat reporté	3 175 147,49	0,00
	Mouvements réels	7 406 174,00	2 774 641,01		Mouvements réels	6 333 801,49	127 442,00
042	Mouvements d'ordre	13 245 148,00	11 534 206,66	042	Mouvements d'ordre	14 317 520,51	11 006 258,18
	Mouvements d'ordre	13 245 148,00	11 534 206,66		Mouvements d'ordre	14 317 520,51	11 006 258,18
	TOTAL	20 651 322,00	14 308 847,67		TOTAL	20 651 322,00	11 133 700,18
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
001	Résultat reporté	3 175 147,49	0,00	16	Avance du BP	4 247 520,00	2 647 199,01
	Mouvements réels	3 175 147,49	0,00		Mouvements réels	4 247 520,00	2 647 199,01
040	Mouvements d'ordre	14 317 520,51	11 006 258,18	040	Mouvements d'ordre	13 245 148,00	11 534 206,66
	Mouvements d'ordre	14 317 520,51	11 006 258,18		Mouvements d'ordre	13 245 148,00	11 534 206,66
	TOTAL	17 492 668,00	11 006 258,18		TOTAL	17 492 668,00	14 181 405,67
	TOTAL CA 2019	38 143 990,00	25 315 105,85		TOTAL CA 2019	38 143 990,00	25 315 105,85

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(1) Résultat du Compte Administratif 2018	3 175 147,49 €	- 3 175 147,49 €	- €
(2) Part affectée à l'investissement en 2019	- €		
(a) DEPENSES de l'exercice 2019	14 308 847,67 €	11 006 258,18 €	25 315 105,85 €
(b) RECETTES de l'exercice 2019	11 133 700,18 €	14 181 405,67 €	25 315 105,85 €
(3) Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	- 3 175 147,49 €	3 175 147,49 €	- €
(4) Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)	- €	- €	- €

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe ZA Les Pierres Blanches.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/021 - Budget annexe du Port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux (404) : Approbation du compte administratif 2019

Les dépenses de fonctionnement, soit 45 396,92 €, relèvent en 2019 des seules écritures d'amortissement et les recettes réelles de fonctionnement ne comprennent que la redevance du fermier qui s'élève à 3 472,95 €.

Ce budget annexe est déficitaire de façon structurelle en fonctionnement. Son déficit cumulé est de 252 486,82 €, couverts par les recettes de l'exercice 2019 : la redevance du fermier (3 472,95 €) et la subvention du budget principal pour le solde.

Les activités de ce budget annexe ont été réintégrées au sein du budget principal, et l'équilibre à 0 issu de l'exercice 2019 ne viendra dès lors pas impacter l'excédent cumulé du budget principal en 2020 lors de l'intégration des résultats.

De plus, en section d'investissement, seules les recettes ont été impactées des écritures d'amortissements.

Alors, ce budget annexe est structurellement excédentaire en section d'investissement, et l'excédent cumulé (594 368,51 €) viendra alimenter déficit d'investissement du budget principal lors de l'intégration des résultats du budget annexe.

Le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Charges à caractère général	0,18	0,00	74	Subventions	0,00	294 410,79
002	Résultat reporté	252 486,82	0,00	75	Autres produits de gestion courante	45 398,00	3 472,95
				77	Produits exceptionnels	252 487,00	0,00
	Mouvements réels	252 487,00	0,00		Mouvements réels	297 885,00	297 883,74
042	Amortissements	45 398,00	45 396,92				
	Mouvements d'ordre	45 398,00	45 396,92		Mouvements d'ordre	0,00	0,00
	TOTAL	297 885,00	45 396,92		TOTAL	297 885,00	297 883,74
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
23	Immobilisations en cours	639 767,00	0,00	001	Résultat reporté	594 368,51	0,00
				13	Subventions reçues	0,49	0,00
	Mouvements réels	639 767,00	0,00		Mouvements réels	594 369,00	0,00
				040	Amortissements	45 398,00	45 396,92
	Mouvements d'ordre	0,00	0,00		Mouvements d'ordre	45 398,00	45 396,92
	TOTAL	639 767,00	0,00		TOTAL	639 767,00	45 396,92
	TOTAL CA 2019	937 652,00	45 396,92		TOTAL CA 2019	937 652,00	343 280,66

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat du Compte Administratif 2018	- 252 486,82 €	594 368,51 €	341 881,69 €
Part affectée à l'investissement en 2019	- €		
DÉPENSES de l'exercice 2019	45 396,92 €	- €	45 396,92 €
RECETTES de l'exercice 2019	297 883,74 €	45 396,92 €	343 280,66 €
Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	252 486,82 €	45 396,92 €	297 883,74 €
Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)	- €	639 765,43 €	639 765,43 €

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe du Port fluvial de Saint-Amand-les-Eaux.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/022 - Budget annexe ZA Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon (405) : Approbation du compte administratif 2019

Ce budget est géré en comptabilité de stocks et que par conséquent :

- les acquisitions de terrains et les travaux comme les cessions de terrains sont des mouvements réels de la section de fonctionnement,
- par mouvements d'ordre, les opérations réelles sont passées en compte de stocks en section d'investissement, le stock étant ainsi financé par une avance du budget principal.

La valeur du stock de terrains finis ou en cours d'aménagement a été augmentée en 2019 de 3 885,63 € € via des travaux de pose d'hydrants et les opérations 2019 nécessitent un complément de financement budgétaire via une avance du budget principal de 6 118,63 €.

Le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Travaux	848 976,00	3 885,63				
011	Taxe d'aménagement	2 233,00	2 233,00	002	Résultat reporté	841 208,36	0,00
	Mouvements réels	851 209,00	6 118,63		Mouvements réels	841 208,36	0,00
042	Mouvements d'ordre	2 035 100,00	1 449 280,83	042	Mouvements d'ordre	2 045 100,64	1 410 307,41
	Mouvements d'ordre	2 035 100,00	1 449 280,83		Mouvements d'ordre	2 045 100,64	1 410 307,41
	TOTAL	2 886 309,00	1 455 399,46		TOTAL	2 886 309,00	1 410 307,41
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
001	Résultat reporté	841 208,36	0,00	16	Avance du BP	851 209,00	6 118,63
	Mouvements réels	841 208,36	0,00		Mouvements réels	851 209,00	6 118,63
040	Mouvements d'ordre	2 045 100,64	1 410 307,41	040	Mouvements d'ordre	2 035 100,00	1 449 280,83
	Mouvements d'ordre	2 045 100,64	1 410 307,41		Mouvements d'ordre	2 035 100,00	1 449 280,83
	TOTAL	2 886 309,00	1 410 307,41		TOTAL	2 886 309,00	1 455 399,46
	TOTAL CA 2019	5 772 618,00	2 865 706,87		TOTAL CA 2019	5 772 618,00	2 865 706,87

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(1) Résultat du Compte Administratif 2018	841 208,36	-841 208,36	0,00
(2) Part affectée à l'investissement en 2019	0,00		
(a) DEPENSES de l'exercice 2019	1 455 399,46	1 455 399,46	2 910 798,92
(b) RECETTES de l'exercice 2019	1 455 399,46	1 455 399,46	2 910 798,92
(3) Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	0,00	0,00	0,00
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(4) Résultat cumulé du Compte Administratif 2019	841 208,36	-841 208,36	0,00

Dans l'attente de l'analyse approfondie à mener sur ce budget annexe pour lequel les régularisations comptables n'ont pas pu être opérées sur 2019, il a été proposé de surseoir à l'affectation du résultat en 2020.

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe ZA Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/023 - Budget annexe Parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx (406) : Approbation du compte administratif 2019

Les dépenses de fonctionnement, soit 117 548 €, relèvent en 2019 :

- du paiement des impôts fonciers à hauteur de 15 596 €,
- du provisionnement des loyers 2018 non recouverts pour 101 952 €,
- et d'un virement de 20 000 € à la section d'investissement.

Ces dépenses ont été financées par des recettes équivalentes, soit :

- 101 952 € de titres de recettes représentant les 4 trimestres de loyers de l'exercice,
- d'un dégrèvement de foncier non bâti de 11 €,
- et d'une subvention versée par le budget principal : 15 585 €.

En section d'investissement, seules les recettes ont été impactées à hauteur de 9 599,41 € représentant l'affectation des résultats de 2018 au budget supplémentaire.

Dès lors, le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Charges à caractère général	65 826,00	15 596,00	74	Subvention d'équilibre	0,00	15 585,00
68	Provisions	101 952,00	101 952,00	75	Loyers	101 952,41	101 952,00
				77	Produits exceptionnels	0,00	11,00
				002	Résultat reporté	85 825,59	0,00
	Mouvements réels	167 778,00	117 548,00		Mouvements réels	187 778,00	117 548,00
023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	0,00				
	Mouvements d'ordre	20 000,00	0,00		Mouvements d'ordre	0,00	0,00
	TOTAL	187 778,00	117 548,00		TOTAL	187 778,00	117 548,00
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	1068	Excédents de fonct. Capitalisés	9 599,41	9 599,41
23	Immobilisations en cours	10 000,59	0,00	13	subventions reçues	0,59	0
001	Résultat reporté	9 599,41	0,00				
	Mouvements réels	29 600,00	0,00		Mouvements réels	9 600,00	9 599,41
				021	Virement de la section de fonct.	20 000,00	0,00
	Mouvements d'ordre	0,00	0,00		Mouvements d'ordre	20 000,00	0,00
	TOTAL	29 600,00	0,00		TOTAL	29 600,00	9 599,41
	TOTAL CA 2019	217 378,00	117 548,00		TOTAL CA 2019	217 378,00	127 147,41

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat du Compte Administratif 2018	95 425,00	-9 599,41	85 825,59
Part affectée à l'investissement en 2019	-9 599,41		
DEPENSES de l'exercice 2019	117 548,00	0,00	117 548,00
RECETTES de l'exercice 2019	117 548,00	9 599,41	127 147,41
Résultat du Compte Administratif 2019	0,00	9 599,41	9 599,41
Résultat cumulé du Compte Administratif 2019	85 825,59	0,00	85 825,59

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe du parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/024 - Budget annexe ZA de l'Ecaillon (407) : Approbation du compte administratif 2019

Ce budget est géré en comptabilité de stocks et par conséquent :

- les acquisitions de terrains et les travaux comme les cessions de terrains sont des mouvements réels de la section de fonctionnement,
- par mouvements d'ordre, les opérations réelles sont passées en compte de stocks en section d'investissement, le stock étant ainsi financé par une avance du budget principal.

La valeur du stock de terrains finis ou en cours d'aménagement a été augmentée en 2019 de 6 838,48 € des travaux de réseaux de téléphonie et de relevés topographiques.

Aussi, le stock a également enregistré des cessions de terrains à hauteur de 379 940 € selon le tableau ci-après :

ACQUEREURS	DATE ACTE NOTARIE	MONTANT DE L'ACQUISITION
Société ASIME 3D	06/07/2018	38 840 €
SCI KAULIK	29/03/2017	78 580 €
SCI PROIX JESSUS	15/02/2018	20 000 €
Société BPCE LEASE IMMO	29/12/2019	102 080 €
Société FONTENELLE	16/10/2018	71 800 €
SCI NJP BULTEZ	14/02/2018	68 640 €

Ce budget a fait l'objet de régularisations afin de se conformer à la réglementation comptable et le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Acquisitions de terrains et travaux	366 279,00	6 838,48	70	Cessions de terrains	118 080,69	379 940,00
67	Charges exceptionnelles	16 000,00	0,00	002	Résultat reporté	1 259 276,31	0,00
	Mouvements réels	382 279,00	6 838,48		Mouvements réels	1 377 357,00	379 940,00
042	Mouvements d'ordre	6 091 277,00	3 083 879,89	042	Mouvements d'ordre	5 080 199,00	1 451 502,06
	Mouvements d'ordre	6 091 277,00	3 083 879,89		Mouvements d'ordre	5 080 199,00	1 451 502,06
	TOTAL	6 473 556,00	3 090 718,37		TOTAL	6 457 556,00	1 831 442,06
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
001	Résultat reporté	1 259 276,31	0,00	16	Avance du BP	264 199,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,69	0,00				
	Mouvements réels	1 259 277,00	0,00		Mouvements réels	264 199,00	0,00
040	Mouvements d'ordre	5 096 199,00	1 451 502,06	040	Mouvements d'ordre	6 091 277,00	3 083 879,89
	Mouvements d'ordre	5 096 199,00	1 451 502,06		Mouvements d'ordre	6 091 277,00	3 083 879,89
	TOTAL	6 355 476,00	1 451 502,06		TOTAL	6 355 476,00	3 083 879,89
	TOTAL CA 2019	12 829 032,00	4 542 220,43		TOTAL CA 2019	12 813 032,00	4 915 321,95

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(1) Résultat du Compte Administratif 2018	1 259 276,31 €	- 1 259 276,31 €	- €
(2) Part affectée à l'investissement en 2019	- €		
(a) DEPENSES de l'exercice 2019	3 090 718,37 €	1 451 502,06 €	4 542 220,43 €
(b) RECETTES de l'exercice 2019	1 831 442,06 €	3 083 879,89 €	4 915 321,95 €
(3) Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)+B30	- 1 259 276,31 €	1 632 377,83 €	373 101,52 €
(4) Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)	- €	373 101,52 €	373 101,52 €

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe ZA de l'Ecaillon.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/025 - Budget annexe Arenberg Creative Mine (408) : Approbation du compte administratif 2019

En 2019 :

- les dépenses et les recettes réelles de fonctionnement totalisent 1,1 M€, en hausse de 7% par rapport à 2018,
- les dépenses et les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 4 M€ (+ 7%).

L'année 2019 a été marquée par la poursuite des chantiers de la tranche 3 (bâtiment transfo, plot immobilier, VRD et aménagements paysagers associés), entamés en octobre 2018 et terminés fin novembre 2019, ce qui a entraîné les conséquences suivantes au niveau budgétaire :

- un fort accroissement des dépenses d'investissement relatives au PPP : + 28% relativement à 2018 à 3,6 M€ ;
- une hausse des charges de fonctionnement liées aux fluides (électricité, ...) : +210%, à la sécurité (gardiennage) : + 55%, au nettoyage des locaux, et à la communication (plaquettes, insertions dans la presse spécialisée) ;
- des recettes liées à la location de 2 bureaux au sein du plot immobilier pour le seul mois de décembre (1 K€) ;
- l'encaissement des premiers acomptes de subventions à hauteur de 2,3 M€ (sur un total attendu de 2,9 M€) de la part de la Région Hauts de France (PRADET) et de 640 K€ (sur un total de 800 K€) au titre du FNADT versés par l'Etat, soit près de 3 M€ au total.

De plus, les travaux sur la salle des pendus ont subi des aléas qui ont empêché l'organisation des prestations habituelles de visites guidées et donc ont fait chuter les recettes associées (- 51%).

Aussi, le salon Made In Hainaut a été organisé en 2019, entraînant une hausse des dépenses de fonctionnement pour 83,5 K€ mais a contribué au développement économique et à la renommée du territoire de La Porte du Hainaut.

Les prestations habituelles de locations d'espaces pour séminaires, caractérisées par une refacturation des dépenses avancées pour chaque événement, a vu ses recettes multipliées par 5 relativement à 2018 du fait d'une forte activité.

En outre, les subventions versées sont demeurées stables par rapport à 2018 à 50 K€, attribuées à Rencontres audiovisuelles dont 25 K€ dans le cadre de la convention spécifique pour l'organisation de la fête de l'animation.

En matière de financement du PPP, le montant des intérêts poursuit sa décrue (289 K€ en 2019 contre 303K€ en 2018, soit -4,7%), tandis que la CAPH rembourse plus de capital (414 K€ contre 397 K€, soit +4,2 %).

Ainsi, l'équilibre du budget annexe nécessite :

- une subvention en section de fonctionnement, issue du budget principal de 949 K€ en 2019 (- 2% relativement à 2018),
- un emprunt en section d'investissement, à hauteur de 1,1 M€. Jusqu'en 2018, le budget principal versait une subvention d'équilibre. Cependant, le développement du caractère économique « concurrentiel » des activités de ce budget, nécessite d'adapter ses modes de financement et de gestion. Ainsi, à compter de 2019, la section d'investissement sera financée par emprunt le cas échéant. En 2020, les 1,1 M€ nécessaires proviennent de l'emprunt global de 10 M€ conclu avec la Société Générale (Euribor 3 mois +0,39% flooré à 0 soit 0,39% actuellement, sur 15 ans, sans frais de dossier).

Dès lors, le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Charges à caractère général	770 965,00	710 577,05	70	Produits du domaine et des services	207 050,00	150 696,32
65	Autres charges de gestion courante	160 130,00	132 130,00	74	Participations	1 007 045,00	949 239,56
66	Charges financières	317 000,00	288 533,95	75	Autres produits de gestion courante	34 000,00	33 380,45
				77	Produits exceptionnels	0	0,08
Mouvements réels		1 248 095,00	1 131 241,00	Mouvements réels		1 248 095,00	1 133 316,41
042	Amortissements	4 850,00	4 558,74	042	Neutralisations	4 850,00	2 483,33
Mouvements d'ordre		4 850,00	4 558,74	Mouvements d'ordre		4 850,00	2 483,33
TOTAL		1 252 945,00	1 135 799,74	TOTAL		1 252 945,00	1 135 799,74
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
16	Emprunts et dettes assimilées	416 000,00	413 551,54	001	Excédent reporté	357 009,84	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	13 093,82	13	Subventions reçues	3 700 000,00	2 965 840,80
23	Immobilisations en cours	4 357 010,00	3 605 611,65	16	Emprunts et dettes assimilées	741 000,16	1 100 548,10
Mouvements réels		4 798 010,00	4 032 257,01	Mouvements réels		4 798 010,00	4 066 388,90
40	Neutralisations	4 850,00	2 483,33	042	Amortissements	4 850,00	4 558,74
Mouvements d'ordre		4 850,00	2 483,33	Mouvements d'ordre		4 850,00	4 558,74
TOTAL		4 802 860,00	4 034 740,34	TOTAL		4 802 860,00	4 070 947,64
TOTAL CA 2019		6 055 805,00	5 170 540,08	TOTAL CA 2019		6 055 805,00	5 206 747,38

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat du Compte Administratif 2018	0,00	357 009,84	357 009,84
Part affectée à l'investissement en 2019	0,00		
DEPENSES de l'exercice 2019	1 135 799,74	4 034 740,34	5 170 540,08
RECETTES de l'exercice 2019	1 135 799,74	4 070 947,64	5 206 747,38
Résultat du Compte Administratif 2019	0,00	36 207,30	36 207,30
Résultat cumulé du Compte Administratif 2019	0,00	393 217,14	393 217,14
INTEGRATION DES REPORTS D'INVESTISSEMENT		-162 985,63	Dépenses
		734 159,20	Recettes
Résultat de clôture de l'exercice 2019	0,00	964 390,71	964 390,71

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe Arenberg Creative Mine.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/026 - Budget annexe ZA Le Marillon (409) : Approbation du compte administratif 2019

Ce budget est géré en comptabilité de stocks et par conséquent :

- les acquisitions de terrains et les travaux comme les cessions de terrains sont des mouvements réels de la section de fonctionnement,
- par mouvements d'ordre, les opérations réelles sont passées en compte de stocks en section d'investissement, le stock étant ainsi financé par une avance du budget principal.

Puis, la valeur du stock de terrains finis ou en cours d'aménagement a été augmenté en 2019 de 414 214 63 € via des frais liés à l'acquisition de terrains à aménager (4 830,62 €) et de travaux (409 K€ : travaux de voirie, démolition du bâtiment Leclerc, murage pour mise en sécurité de bâtiments et services annexes).

Le stock a également enregistré des cessions de terrains à hauteur de 186 651 € selon le tableau ci-après :

ACQUEREURS	DATE ACTE NOTARIE	MONTANT DE L'ACQUISITION
SCI NVOPHIL	19/09/2019	115 536 €
SCI AMB	11/07/2019	66 000 €
SCI GSJK	28/10/2019	5 115 €

Les opérations 2019 nécessitent un complément de financement budgétaire via une avance du budget principal de 230 265,87 €. Ce budget a fait l'objet de régularisations afin de se conformer à la réglementation comptable,

Dès lors, le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
				002	Résultat reporté	3 593 671,04	0,00
011	Acquisitions de terrains et travaux	1 452 674,00	414 214,63	70	Cessions de terrains	627 978,96	186 651,00
65	Autres charges de gestion courante	1 635,00	1 634,84	75	Autres produits de gestion courante	1 635,00	3 101,07
	Mouvements réels	1 454 309,00	415 849,47		Mouvements réels	4 223 285,00	189 752,07
042	Mouvements d'ordre	9 110 251,00	8 932 241,87	042	Mouvements d'ordre	6 341 275,00	5 582 402,66
	Mouvements d'ordre	9 110 251,00	8 932 241,87		Mouvements d'ordre	6 341 275,00	5 582 402,66
	TOTAL	10 564 560,00	9 348 091,34		TOTAL	10 564 560,00	5 772 154,73
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
001	Résultat reporté	3 580 105,08	0,00	16	Avance du BP	811 130,00	230 265,87
21	Immobilisations corporelles	0,92	0,00				
	Mouvements réels	3 580 106,00	0,00		Mouvements réels	811 130,00	230 265,87
040	Mouvements d'ordre	6 341 275,00	5 582 402,66	040	Mouvements d'ordre	9 110 251,00	8 932 241,87
	Mouvements d'ordre	6 341 275,00	5 582 402,66		Mouvements d'ordre	9 110 251,00	8 932 241,87
	TOTAL	9 921 381,00	5 582 402,66		TOTAL	9 921 381,00	9 162 507,74
	TOTAL CA 2019	20 485 941,00	14 930 494,00		TOTAL CA 2019	20 485 941,00	14 934 662,47

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(1) Résultat du Compte Administratif 2018	3 593 671,04	-3 580 105,08	13 565,96
(2) Part affectée à l'investissement en 2019	0,00		
(a) DEPENSES de l'exercice 2019	9 348 091,34	5 582 402,66	14 930 494,00
(b) RECETTES de l'exercice 2019	5 772 154,73	9 162 507,74	14 934 662,47
(3) Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	-3 575 936,61	3 580 105,08	4 168,47
(4) Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)	17 734,43	0,00	17 734,43

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe ZA Le Marillon.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/027 - Budget annexe Gestion des aires d'accueil des gens du voyage (410) : Approbation du compte administratif 2019

Les dépenses de fonctionnement, soit 167 951,81 €, relèvent en 2019 :

- du paiement de l'AMO contractualisée en vue d'accompagner les services dans la procédure de renouvellement de la délégation de service public : 15 800 €
- de la subvention pour sujétions de service public versée au fermier : 151 260,51 €
- et de mouvements d'ordre relevant d'amortissements de biens pour 891,30 €

Ces dépenses ont été financées par des recettes équivalentes, soit :

- la subvention versée par le fermier : 32 197,50 €
- des remboursements EDF : 1 162,66 €
- la subvention versée par le budget principal : 134 591,65 €

En section d'investissement, les seules opérations ont concerné les écritures d'amortissement.

Dès lors, le tableau de synthèse se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019	Chap.	Libellé	Crédits ouverts	CA 2019
011	Charges à caractère général	28 050,00	15 800,00	74	Subvention d'équilibre	208 050,00	134 591,65
67	Charges exceptionnelles	161 000,00	151 260,51	75	Autres produits de gestion courante	31 000,00	32 197,50
				77	Produits exceptionnels	0	1 162,66
Mouvements réels		189 050,00	167 060,51	Mouvements réels		239 050,00	167 951,81
023	Virement à la section d'investissement	49 000,00	0,00				
042	Amortissements	1 000,00	891,30				
Mouvements d'ordre		50 000,00	891,30	Mouvements d'ordre		0,00	0,00
TOTAL		239 050,00	167 951,81	TOTAL		239 050,00	167 951,81
SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
23		50 939,00	0,00	001	Excédent reporté	938,5	0
				13	subventions reçues	0,5	0
Mouvements réels		50 939,00	0,00	Mouvements réels		939,00	0,00
				021	Virement de la section de fonct.	49 000,00	0,00
				040	Amortissements	1 000,00	891,30
Mouvements d'ordre		0,00	0,00	Mouvements d'ordre		50 000,00	891,30
TOTAL		50 939,00	0,00	TOTAL		50 939,00	891,30
TOTAL CA 2019		289 989,00	167 951,81	TOTAL CA 2019		289 989,00	168 843,11

La constitution des résultats tels que figurant dans le tableau ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
(1) Résultat du Compte Administratif 2018	- €	938,50 €	938,50 €
(2) Part affectée à l'investissement en 2019	- €		
(a) DEPENSES de l'exercice 2019	167 951,81 €	- €	167 951,81 €
(b) RECETTES de l'exercice 2019	167 951,81 €	891,30 €	168 843,11 €
(3) Résultat du Compte Administratif 2019 (b)-(a)	- €	891,30 €	891,30 €
(4) Résultat cumulé du Compte Administratif 2019 (1)+(2)+(3)	- €	1 829,80 €	1 829,80 €

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget annexe Gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Suivant l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Alain BOCQUET (Saint-Amand-les-Eaux), en sa qualité d'ordonnateur de la collectivité pour l'exercice 2019, a quitté la salle et ne prend pas part à la discussion et au vote.

Adoptée à l'unanimité

20/028 - Budget Principal (400) : Affectation des résultats issus de l'exercice 2019

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement à la section d'investissement, lequel besoin de financement doit être corrigé des restes à réaliser de la section d'investissement.

Aussi, le tableau de proposition d'affectation ci-après :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat cumulé du Compte Administratif 2019	27 669 402.57 €	- 28 855 566.67 €	- 1 186 164.10 €
INTEGRATION DES REPORTS D'INVESTISSEMENT		- 2 529 230.82 €	Dépenses
		5 000 000.00 €	Recettes
Résultat de clôture de l'exercice 2019	27 669 402.57 €	- 26 384 797.49 €	1 284 605.08 €
Prélèvement pour section d'investissement (1068)	- 3 216 422.31 €		
Résultat de fonctionnement reporté	24 452 980.26 €		

Le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver l'affectation des résultats comme décrite ci-après au budget supplémentaire 2020 du budget Principal.

Adoptée à l'unanimité

20/029 - Budget Supplémentaire 2020 - Budget Principal (400)

Le budget supplémentaire du Budget Principal a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019, d'inscrire les reports de crédits, puis d'ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et des nouvelles inscriptions de crédits.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2019 s'établissent comme suit :

- Compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté : 24 452 980,26 € en recette de fonctionnement ;
- Compte 001 - Résultat d'investissement reporté : - 28 855 566,67 € en dépense d'investissement ;
- Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé : 3 216 422,31 € en recette d'investissement.

Et, les restes à réaliser de 2019 en dépenses d'investissement pour un total de 2 529 230,82 € et en recettes d'investissement pour un total de 5 000 000 €, relatif à un emprunt contracté au 20 décembre 2019 et mobilisé en début d'année 2020 afin de tenir compte du réel besoin de trésorerie et de maîtriser la charge financière associée.

Les ajustements de fiscalité et de dotations suite aux notifications reçues, soit + 679 596 € pour les items relevant de la fiscalité et des dotations de compensation (détaillés dans le tableau ci-après), et + 146 836 € pour la DGF.

RECAPITULATIF DES PRODUITS FISCAUX ATTENDUS APRES NOTIFICATION				
en euros		BP20	Notification FDL1259	Ajustements BS20
73111	CFE	26 962 037	27 262 098	300 061
73111	TH	11 632 251	11 756 255	124 004
73111	TFNB	69 438	71 963	2 525
73111	TATFNB	225 229	253 671	28 442
73112	CVAE	7 519 299	7 630 489	111 190
73113	TASCOM	1 750 000	1 748 469	-1 531
73114	IFER	2 200 000	2 255 343	55 343
S/TOTAL CONTRIBUTIONS DIRECTES		50 358 254	50 978 288	620 034
73221	FNGIR	36 689 230	36 689 230	0
S/TOTAL FISCALITE REVERSEE		36 689 230	36 689 230	0
74833	COMP.CFE	178 000	184 413	6 413
74833	COMP.CVAE	0	4 440	4 440
74834	COMP.TFNB	0	9	9
74835	COMP.TH	1 250 000	1 298 700	48 700
S/TOTAL COMPENSATIONS		1 428 000	1 487 562	59 562
TOTAL		88 475 484	89 155 080	679 596

PRODUIT DE DGF NOTIFIE

Dotation	BP 2020	Notification	Différence
Intercommunalité	883.000 €	970.571 €	+ 87.571 €
Compensation	8.684.000 €	8.624.000 €	+ 59.265 €
DGF TOTALE	9.507.000 €	9.653.836 €	+ 146.836 €

Donc, la reprise de provision constituée dans le cadre du litige opposant la CAPH à la société SEPUR, à hauteur de 1 740 000 €, permettant de financer le versement de la somme de 1 631 500 € telle que prévue dans le jugement de la Cour Administrative d'Appel de Douai, augmentée des pénalités à hauteur de 125 000 €.

De plus, le soutien au tissu économique de la CAPH pour un montant de 1,5 M€ inscrit en subvention de fonctionnement pour 1 M€ correspondant aux volets 1 et 2, et 500 K€ pour le volet 3 en subvention d'investissement.

Aussi, en matière de recettes d'investissement, l'inscription de crédits liée aux cessions immobilières à hauteur de 2,391 M€, l'ajustement des recettes dédiées aux aides ANAH pour 1,298 M€ et la révision de l'enveloppe prévisionnelle d'emprunts de - 7,907 M€.

Les ajustements de prévisions nécessaires au fonctionnement des services et à la poursuite des opérations communautaires, tels que mentionnées dans le tableau ci-après :

PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 - BUDGET PRINCIPAL - 40000 (EN €) - TABLEAU 1

DEPENSES				RECETTES			
OBJET	RESTES A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL	OBJET	RESTES A REALISER	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAL
F O N C T I O N N E M E N T				Résultat de fonctionnement reporté (002)		24 452 980.26	24 452 980.26
	Charges à caractère général		-72 477.00	-72 477.00	Produit des contributions directes (TH, FNB, CFE)	455 032.00	455 032.00
	Charges de personnel		-23 684.00	-23 684.00	Fiscalité transférée (CVAE, TASC.COM, IFER, FNGIR)	165 002.00	165 002.00
	Atténuation de produit (014)		21 513.00	21 513.00	Fiscalité indirecte (AC, FPIC, GEMAPI)	0.00	0.00
	Contingents, participations et subventions		1 154 197.00	1 154 197.00	Dotations et compensations fiscales	206 398.00	206 398.00
	Intérêts de la dette		0.00	0.00	Participations	121 367.74	121 367.74
	Autres dépenses		1 758 500.00	1 758 500.00	Autres recettes	1 871 139.00	1 871 139.00
	Virement à la section d'investissement		24 433 870.00	24 433 870.00			
	Opérations d'ordre		0.00	0.00	Opérations d'ordre	0.00	0.00
TOTAL	0.00	27 271 919.00	27 271 919.00	TOTAL	0.00	27 271 919.00	27 271 919.00
I N V E S T I S S E M E N T	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)		28 855 566.67	28 855 566.67	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	3 216 422.31	3 216 422.31
	Dépenses d'équipement brut (20-204-21-23)	2 520 926.82	-1 110 150.49	1 410 776.33	FCTVA (art.10222)	0.00	0.00
	Avances aux budgets annexes		223 905.00	223 905.00	Subventions	1 298 423.00	1 298 423.00
	Opération sous mandat	8 304.00	-860 100.00	-851 796.00	Remboursements prêts et avances	381 182.00	381 182.00
	Remboursement capital de la dette		0.00	0.00	Autres recettes	2 991 016.69	2 991 016.69
	Autres dépenses d'investissement		0.00	0.00	Emprunts	5 000 000.00	-7 682 462.00
					Virement de la section de fonctionnement		24 433 870.00
	Opérations d'ordre		0.00	0.00	Opérations d'ordre	0.00	0.00
TOTAL	2 529 230.82	27 109 221.18	29 638 452.00	TOTAL	5 000 000.00	24 638 452.00	29 638 452.00
DEPENSES	2 529 230.82	54 381 140.18	56 910 371.00	RECETTES	5 000 000.00	51 910 371.00	56 910 371.00

Au regard de la reprise des résultats de l'exercice 2019, de l'affectation au déficit d'investissement dudit exercice, des restes à réaliser et des propositions nouvelles, l'équilibre du budget s'opère tel que ci-dessous :

SYNTHESE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 40000 - TABLEAU 2		
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	29 638 452.00	29 638 452.00
Déficit reporté (001)	28 855 566.67	
Affectation au déficit d'investissement (1068)		3 216 422.31
Emprunts en euros		-7 682 462.00
Restes à réaliser	2 529 230.82	5 000 000.00
Propositions nouvelles	-1 746 345.49	4 670 621.69
Opérations d'ordre	0.00	0.00
Virement de la section de fonctionnement (021)		24 433 870.00
FONCTIONNEMENT	27 271 919.00	27 271 919.00
Excédent de fonctionnement reporté (002)		24 452 980.26
Restes à réaliser	0.00	0.00
Propositions nouvelles	2 838 049.00	2 818 938.74
Opérations d'ordre	0.00	0.00
Virement à la section d'investissement (023)	24 433 870.00	
TOTAL	56 910 371.00	56 910 371.00

Les crédits ouverts après le budget supplémentaire du Budget Principal se présentent comme suit :

VUE GLOBALE DU BUDGET 2020 - BUDGET PRINCIPAL - 40000 (EN €) - TABLEAU 3								
DEPENSES				RECETTES				
	OBJET	BP 2020	BS 2020	TOTAL	OBJET	BP 2020	BS 2020	TOTAL
F O N C T I O N N E M E N T					Résultat de fonctionnement reporté (002)		24 452 980.26	24 452 980.26
	Charges à caractère général	7 596 301.00	-72 477.00	7 523 824.00	Produit des contributions directes (TH, FNB, CFE)	39 208 955.00	455 032.00	39 663 987.00
	Charges de personnel	11 942 826.00	-23 684.00	11 919 142.00	Fiscalité transférée (CVAE, TASCOM, IFR, FNGIR)	48 158 529.00	165 002.00	48 323 531.00
	Atténuation de produit (014)	44 231 582.00	21 513.00	44 253 095.00	Fiscalité indirecte (AC, FPIC, GEMAPI)	2 722 119.00	0.00	2 722 119.00
	Contingents, participations et subventions	38 165 263.00	1 154 197.00	39 319 460.00	Dotations et compensations fiscales	30 027 000.00	206 398.00	30 233 398.00
	Intérêts de la dette	2 200 000.00	0.00	2 200 000.00	Participations	620 687.00	121 367.74	742 054.74
	Autres dépenses	2 000.00	1 758 500.00	1 760 500.00	Autres recettes	514 720.00	1 871 139.00	2 385 859.00
	Virement à la section d'investissement	17 914 038.00	24 433 870.00	42 347 908.00				
	Opérations d'ordre	10 700 000.00	0.00	10 700 000.00	Opérations d'ordre	11 500 000.00	0.00	11 500 000.00
	TOTAL	132 752 010.00	27 271 919.00	160 023 929.00	TOTAL	132 752 010.00	27 271 919.00	160 023 929.00
I N V E S T I S S E M E N T	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)		28 855 566.67	28 855 566.67	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)		3 216 422.31	3 216 422.31
	Dépenses d'équipement brut (20-204-21-23)	32 134 993.00	1 410 776.33	33 545 769.33	FCTVA (art.10222)	2 000 000.00	0.00	2 000 000.00
	Avances aux budgets annexes	3 184 000.00	223 905.00	3 407 905.00	Subventions	3 715 000.00	1 298 423.00	5 013 423.00
	Opération sous mandat	15 012 876.00	-851 796.00	14 161 080.00	Remboursements prêts et avances	4 575 500.00	381 182.00	4 956 682.00
	Remboursement capital de la dette	8 316 901.00	0.00	8 316 901.00	Autres recettes	420 000.00	2 991 016.69	3 411 016.69
	Autres dépenses d'investissement	137 500.00	0.00	137 500.00	Emprunts	30 961 732.00	-2 682 462.00	28 279 270.00
					Virement de la section de fonctionnement	17 914 038.00	24 433 870.00	42 347 908.00
	Opérations d'ordre	11 500 000.00	0.00	11 500 000.00	Opérations d'ordre	10 700 000.00	0.00	10 700 000.00
	TOTAL	70 286 270.00	29 638 452.00	99 924 722.00	TOTAL	70 286 270.00	29 638 452.00	99 924 722.00
	DEPENSES	203 038 280.00	56 910 371.00	259 948 651.00	RECETTES	203 038 280.00	56 910 371.00	259 948 651.00

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le Budget Supplémentaire 2020 du Budget Principal.

Adoptée à l'unanimité

20/030 - Budget Annexe du parc d'activités Les Pierres Blanches (401) - Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités « Les Pierres blanches » a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019, puis d'ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et de proposer de nouvelles inscriptions de crédits.

Les opérations à enregistrer au budget supplémentaire ne concernent que des opérations d'ordre équilibrées et donc sans impact sur le budget.

Ce budget annexe n'enregistre pas de restes à réaliser.

Après le budget supplémentaire, le stock de terrains s'affiche en valeur à 13,4 M€.

Le tableau ci-après présente une vue globale des crédits ouverts après le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités Les Pierres Blanches.

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES DES PIERRES BLANCHES (en euros)

		Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts			Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts
FONCTIONNEMENT	011	Acquisitions et travaux sur terrains à aménager	2 410 000,00	0,00	2 410 000,00	7015	Cessions	0,00	0,00	0,00	
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>2 410 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>2 410 000,00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
	042	Variation de stocks	2 410 000,00	8 596 258,18	11 006 258,18	042	Variation de stocks	4 820 000,00	8 596 258,18	13 416 258,18	
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>2 410 000,00</i>	<i>8 596 258,18</i>	<i>11 006 258,18</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>4 820 000,00</i>	<i>8 596 258,18</i>	<i>13 416 258,18</i>	
		TOTAL dépenses de fonctionnement	4 820 000,00	8 596 258,18	13 416 258,18		TOTAL recettes de fonctionnement	4 820 000,00	8 596 258,18	13 416 258,18	
INVESTISSEMENT			0,00	0,00	0,00	16	Avance du budget principal	2 410 000,00	0,00	2 410 000,00	
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>2 410 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>2 410 000,00</i>	
	040	Stock de terrains	4 820 000,00	8 596 258,18	13 416 258,18	040	Variation de stocks	2 410 000,00	8 596 258,18	11 006 258,18	
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>4 820 000,00</i>	<i>8 596 258,18</i>	<i>13 416 258,18</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>2 410 000,00</i>	<i>8 596 258,18</i>	<i>11 006 258,18</i>	
		TOTAL dépenses d'investissement	4 820 000,00	8 596 258,18	13 416 258,18		TOTAL recettes d'investissement	4 820 000,00	8 596 258,18	13 416 258,18	
	DEPENSES TOTALES	9 640 000,00	17 192 516,36	26 832 516,36		RECETTES TOTALES	9 640 000,00	17 192 516,36	26 832 516,36		

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe du parc d'activités « Les Pierres Blanches ».

Adoptée à l'unanimité

20/031 - Budget Annexe du parc d'activités de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon (405) - Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon a uniquement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019 et d'équilibrer les sections par un virement de la section de fonctionnement à la section

d'investissement.

Le tableau ci-après présente une vue globale des crédits ouverts après le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon.

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES DE SARS ET ROSIERES / ROSULT / BRILLON
(en euros)

		Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts			Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts
FONCTIONNEMENT						002	excédent reporté	0,00	841 208,36	841 208,36	
		Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00		Recettes réelles	0,00	841 208,36	841 208,36	
	042	Amortissement	45 100,00	0,00	45 100,00	042	Neutralisation amortissement	45 100,00	0,00	45 100,00	
	023	Virement à la section d'inv.	0,00	841 208,36	841 208,36						
		Dépenses d'ordre	45 100,00	841 208,36	886 308,36		Recettes d'ordre	45 100,00	0,00	45 100,00	
		TOTAL dépenses de fonctionnement	45 100,00	841 208,36	886 308,36		TOTAL recettes de fonctionnement	45 100,00	841 208,36	886 308,36	
INVESTISSEMENT	001	Déficit reporté	0,00	841 208,36	841 208,36						
		Dépenses réelles	0,00	841 208,36	841 208,36		Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	
						021	Virement de la section de fonct.	0,00	841 208,36	841 208,36	
	040	Neutralisation amortissement	45 100,00	0,00	45 100,00	040	Amortissement	45 100,00	0,00	45 100,00	
		Dépenses d'ordre	45 100,00	0,00	45 100,00		Recettes d'ordre	45 100,00	841 208,36	886 308,36	
		TOTAL dépenses d'investissement	45 100,00	841 208,36	886 308,36		TOTAL recettes d'investissement	45 100,00	841 208,36	886 308,36	
DEPENSES TOTALES		90 200,00	1 682 416,72	1 772 616,72	RECETTES TOTALES		90 200,00	1 682 416,72	1 772 616,72		

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe du parc d'activités de Sars-et-Rosières / Rosult / Brillon.

Adoptée à l'unanimité

20/032 - Budget Annexe du parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx (406) – Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx a uniquement pour objectif de reprendre l'excédent de fonctionnement issu du compte administratif de l'exercice 2019 pour 85 825,59 € et d'équilibrer en conséquence les inscriptions budgétaires.

L'excédent structurel de fonctionnement qui s'alimente des dotations aux amortissements permet d'alimenter la provision constituée afin de faire face à la défaillance du locataire en paiement de ses loyers.

Le tableau ci-après présente une vue globale des crédits ouverts après le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx.

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
BUDGET ANNEXE PARC DE LOISIRS DE WAVRECHAIN-SOUS-FAULX
(en euros)

		Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts			Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	30 976,00	0,00	30 976,00	002	Excédent reporté	0,00	85 825,59	85 825,59	
	68	Provisions	0,00	85 825,59	85 825,59	75	Loyers	50 976,00	0,00	50 976,00	
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>30 976,00</i>	<i>85 825,59</i>	<i>116 801,59</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>50 976,00</i>	<i>85 825,59</i>	<i>136 801,59</i>	
	023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	0,00	20 000,00			0,00	0,00	0,00	
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>20 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>20 000,00</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
	TOTAL dépenses de	50 976,00	85 825,59	136 801,59		TOTAL recettes de	50 976,00	85 825,59	136 801,59		
INVESTISSEMENT	21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	10 000,00						
	23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	10 000,00						
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>20 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>20 000,00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	021	Virement de la section de fonctionnement	20 000,00	0,00	20 000,00	
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>20 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>20 000,00</i>	
	TOTAL dépenses	20 000,00	0,00	20 000,00		TOTAL recettes	20 000,00	0,00	20 000,00		
	DEPENSES TOTALES	70 976,00	85 825,59	156 801,59		RECETTES TOTALES	70 976,00	85 825,59	156 801,59		

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe du parc de loisirs de Wavrechain-sous-Faulx.

Adoptée à l'unanimité

20/033 - Budget Annexe du parc d'activités de L'Ecaillon (407) - Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités de L'Ecaillon a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019, puis d'ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et de proposer de nouvelles inscriptions de crédits.

Les opérations à enregistrer au budget supplémentaire ne concernent que des recettes :

- Des cessions aux sociétés BECI Thiant, SCI Marius, MOUSS et Auto Bultez pour un total de 208 080 € ;
- et la reprise de l'excédent d'investissement issu du compte administratif 2019 pour 373 101,52 €.

L'absence de dépenses à financer en face de ces recettes, permet d'annuler les prévisions de recours à l'avance du budget principal prévue au budget primitif à hauteur de 200 000 € et de rembourser une partie des avances antérieurement versées par le budget principal pour 381 K€. Les autres mouvements d'ordre relèvent d'opérations de régularisation sans impact sur le budget. Ce budget annexe n'enregistre pas de restes à réaliser.

Après le budget supplémentaire, le stock de terrains s'affiche en valeur à 1 443 422,06 €.

Le tableau ci-après présente une vue globale des crédits ouverts après le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités de L'Ecaillon.

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES DE L'ECAILLON
(en euros)

		Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts	Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts
FONCTIONNEMENT	011	Acquisitions et travaux sur terrains à aménager	200 000,00	0,00	200 000,00	7015	Cessions	0,00	208 080,00
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>200 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>200 000,00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>208 080,00</i>
	042	Variation de stocks	200 000,00	1 251 502,06	1 451 502,06	042	Variation de stocks	400 000,00	1 043 422,06
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>200 000,00</i>	<i>1 251 502,06</i>	<i>1 451 502,06</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>400 000,00</i>	<i>1 043 422,06</i>
		TOTAL dépenses de fonctionnement	400 000,00	1 251 502,06	1 651 502,06		TOTAL recettes de fonctionnement	400 000,00	1 251 502,06
INVESTISSEMENT	16	remboursement d'avances	0,00	381 181,52	381 181,52	001	Excédent reporté	0,00	373 101,52
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>381 181,52</i>	<i>381 181,52</i>	16	Avance du budget principal	200 000,00	-200 000,00
							<i>Recettes réelles</i>	<i>200 000,00</i>	<i>173 101,52</i>
	040	Stock de terrains	400 000,00	1 043 422,06	1 443 422,06	040	Variation de stocks	200 000,00	1 251 502,06
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>400 000,00</i>	<i>1 043 422,06</i>	<i>1 443 422,06</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>200 000,00</i>	<i>1 251 502,06</i>
	TOTAL dépenses d'investissement	400 000,00	1 424 603,58	1 824 603,58		TOTAL recettes d'investissement	400 000,00	1 424 603,58	
	DEPENSES TOTALES	800 000,00	2 676 105,64	3 476 105,64		RECETTES TOTALES	800 000,00	2 676 105,64	

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe du parc d'activités de l'Ecaillon.

Adoptée à l'unanimité

20/034 - Budget Annexe Arenberg Creative Mine (408) - Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe Arenberg Creative Mine a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019, d'inscrire les restes à réaliser puis d'ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et de proposer de nouvelles inscriptions de crédits.

Outre un excédent d'investissement de 393 K€, ce budget enregistre des restes à réaliser en investissement de l'ordre de 734 K€ en recettes et 163 K€ en dépenses.

Avant tout ajustement de crédits sur l'exercice 2020, le budget constate donc un excédent en investissement de 964 K€, issu de l'activité 2019.

Du fait de la crise sanitaire de début d'année, les dépenses et recettes ont été ajustées.

En section de fonctionnement, l'arrêt des activités du site permet une baisse des crédits de 64 500 € mais entraîne en parallèle une baisse de recettes de 36 000 €.

Les décisions prises en matière de loyers dus par les entreprises du plot immobilier afin de soutenir l'activité en période de crise sanitaire impactent quant à eux le budget à hauteur de 10 K€.

En ajoutant les besoins liés au versement de subventions (Pictanovo et Campus des Métiers), au remboursement des intérêts de l'emprunt affecté au budget annexe en 2019 (10 K€) et à l'indemnité de levée des conditions suspensives liée à l'avenant 9 du PPP (35 K€), il y a lieu de compléter la subvention d'équilibre versée par le budget principal de 72 500 €.

En section d'investissement, la crise sanitaire a impacté les travaux sur le site minier, ce qui nécessite de décaler les besoins budgétaires de l'ordre de 300 K€ sur le prochain exercice. Les autres inscriptions de crédits concernent la dotation pour remboursement du capital de l'emprunt de

2019 (75 K€) et l'achat d'équipement de premier secours pour les bâtiments recevant du public. Au total, les dépenses diminuent de 224 K€.

Les recettes quant à elles s'accroissent sous l'effet de l'ajustement de la subvention attendue de l'Europe au montant notifié (+ 100 K€) et de cautions perçues suite aux locations de bureaux du plot immobilier. Si on y ajoute les éléments présentés ci-avant (excédent reporté et restes à réaliser), le besoin d'emprunt est ramené à 2,1 M€, en baisse de près de 1,3 M€. Pour mémoire le besoin d'emprunt définitif de 2019 s'établissait à 1,1 M€.

Le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Arenberg Creative Mine se présente comme suit :

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
BUDGET ANNEXE ARENBERG CREATIVE MINE
(en euros)

		Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts	Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts	
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	745 800.00	-64 500.00	681 300.00	70	Produits du domaine	63 000.00	-36 000.00	27 000.00
	65	Subventions	87 000.00	46 000.00	133 000.00	74	Participation BP	998 800.00	72 500.00	1 071 300.00
	86	Frais financiers	280 000.00	10 000.00	290 000.00	75	Revenus des immeubles	51 000.00	-10 000.00	41 000.00
	67	Charges exceptionnelles	0.00	35 000.00	35 000.00					
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>1 112 800.00</i>	<i>26 500.00</i>	<i>1 139 300.00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>1 112 800.00</i>	<i>26 500.00</i>	<i>1 139 300.00</i>
	042	Amortissements	5 000.00	0.00	5 000.00	042	Neutralisation amortissements	5 000.00	0.00	5 000.00
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>
		TOTAL dépenses de fonctionnement	1 117 800.00	26 500.00	1 144 300.00		TOTAL recettes de fonctionnement	1 117 800.00	26 500.00	1 144 300.00
INVESTISSEMENT	16	Emprunts et dettes	445 000.00	75 000.00	520 000.00	001	Excédent reporté	0.00	393 217.14	393 217.14
	21	Immobilisations corporelles	11 242.91	1 000.00	12 242.91	13	Subventions reçues	3 634 159.20	100 000.00	3 734 159.20
	23	Immobilisations en cours	5 995 943.72	-300 000.00	5 695 943.72	16	Emprunts et dettes	3 389 201.00	-1 288 390.71	2 100 810.29
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>6 452 186.63</i>	<i>-224 000.00</i>	<i>6 228 186.63</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>7 023 360.20</i>	<i>-795 173.57</i>	<i>6 228 186.63</i>
	040	Neutralisation amortissements	5 000.00	0.00	5 000.00	040	Amortissements	5 000.00	0.00	5 000.00
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>5 000.00</i>	<i>0.00</i>	<i>5 000.00</i>
		TOTAL dépenses d'investissement	6 457 186.63	-224 000.00	6 233 186.63		TOTAL recettes d'investissement	7 028 360.20	-795 173.57	6 233 186.63
		DEPENSES TOTALES	7 574 986.63	-197 500.00	7 377 486.63		RECETTES TOTALES	8 146 160.20	-768 673.57	7 377 486.63

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe Arenberg Creative Mine.

Adoptée à l'unanimité

20/035 - Budget Annexe du parc d'activités Le Marillon (409) - Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités Le Marillon a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019, puis d'ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et de proposer de nouvelles inscriptions de crédits.

Hormis l'inscription de crédits nécessaires au remboursement d'une caution à un locataire qui achète le bâtiment qu'il occupait, le budget supplémentaire permet de constater la cession d'un terrain pour 58 760,58 € ainsi que la reprise du résultat de fonctionnement reporté à hauteur de 17 734,43 €.

Ces deux recettes permettent de réduire l'avance du budget principal, qui s'établit à 449 K€.

Les mouvements d'ordre sont des ajustements comptables réglementaires en comptabilité de stocks.

Le budget supplémentaire 2020 du budget annexe Aires d'accueil des gens du voyage se présentent comme suit :

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
BUDGET AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
(en euros)

		DEPENSES			RECETTES					
		Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts	Chapitres	BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts	
FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	0,00	9 400,00	9 400,00	74	Participations GFP	122 250,00	0,00	122 250,00
	67	Dépenses exceptionnelles	150 000,00	-9 400,00	140 600,00	75	Redevance du fermier	28 750,00	0,00	28 750,00
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>150 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>150 000,00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>151 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>151 000,00</i>
	042	Transferts entre sections	1 000,00	0,00	1 000,00			0,00	0,00	
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 000,00</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL dépenses de fonctionnement	151 000,00	0,00	151 000,00		TOTAL recettes de fonctionnement	151 000,00	0,00	151 000,00	
INVESTISSEMENT	23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00	001	Résultat reporté	0,00	1 829,80	1 829,80
		<i>Dépenses réelles</i>	<i>50 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>50 000,00</i>	13	Subvention GFP	49 000,00	-1 829,80	47 170,20
							<i>Recettes réelles</i>	<i>49 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>49 000,00</i>
		<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	040	Transferts entre sections	1 000,00	0,00	1 000,00
		TOTAL dépenses d'investissement	50 000,00	0,00	50 000,00		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>1 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>1 000,00</i>
	DEPENSES TOTALES	201 000,00	0,00	201 000,00		TOTAL recettes d'investissement	50 000,00	0,00	50 000,00	
						RECETTES TOTALES	201 000,00	0,00	201 000,00	

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe des Aires d'Accueil des Gens du Voyage.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Fait à Wallers, le Samedi 11 Juillet 2020

Le Président

Aymeric ROBIN



Ce budget n'a pas enregistré de restes à réaliser sur 2020.

Au total, il reste au budget annexe du Marillon, un stock de terrains dont la valeur est estimée à 6 M€.

Le tableau ci-après présente une vue globale des crédits ouverts après le budget supplémentaire du Budget Annexe du parc d'activités Le Marillon.

VUE GLOBALE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020
BUDGET PARC D'ACTIVITE DU MARILLON
(en euros)

DEPENSES				RECETTES					
Chapitres		BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts	Chapitres		BP 2020	Propositions nouvelles	Crédits ouverts
011	Acquisitions et travaux sur terrains à aménager	525 000,00	0,00	525 000,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	17 734,43	17 734,43
					7015	Cessions	0,00	58 760,58	58 760,58
	<i>Dépenses réelles</i>	<i>525 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>525 000,00</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>76 495,01</i>	<i>76 495,01</i>
042	Variation de stocks	525 000,00	5 054 700,42	5 579 700,42	042	Variation de stocks	1 050 000,00	4 978 205,41	6 028 205,41
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>525 000,00</i>	<i>5 054 700,42</i>	<i>5 579 700,42</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>1 050 000,00</i>	<i>4 978 205,41</i>	<i>6 028 205,41</i>
	TOTAL dépenses de	1 050 000,00	5 054 700,42	6 104 700,42		TOTAL recettes de	1 050 000,00	5 054 700,42	6 104 700,42
16	remboursement de caution	0,00	400,01	400,01	16	Avance du budget principal	525 000,00	-76 095,00	448 905,00
	<i>Dépenses réelles</i>	<i>0,00</i>	<i>400,01</i>	<i>400,01</i>		<i>Recettes réelles</i>	<i>525 000,00</i>	<i>-76 095,00</i>	<i>448 905,00</i>
040	Variation de stocks	1 050 000,00	4 978 205,41	6 028 205,41	040	Variation de stocks	525 000,00	5 054 700,42	5 579 700,42
	<i>Dépenses d'ordre</i>	<i>1 050 000,00</i>	<i>4 978 205,41</i>	<i>6 028 205,41</i>		<i>Recettes d'ordre</i>	<i>525 000,00</i>	<i>5 054 700,42</i>	<i>5 579 700,42</i>
	TOTAL dépenses	1 050 000,00	4 978 605,42	6 028 605,42		TOTAL recettes	1 050 000,00	4 978 605,42	6 028 605,42
	DEPENSES TOTALES	2 100 000,00	10 033 305,84	12 133 305,84		RECETTES TOTALES	2 100 000,00	10 033 305,84	12 133 305,84

Le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le budget supplémentaire 2020 du Budget Annexe du parc d'activités Le Marillon.

Adoptée à l'unanimité

20/036 - Budget Annexe des Aires d'Accueil des Gens du Voyage (410) - Budget Supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire du Budget Annexe des Aires d'Accueil des Gens du Voyage a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice 2019, puis d'ajuster les équilibres entre chapitres en fonction de l'évolution des prévisions et de proposer de nouvelles inscriptions de crédits.

L'équilibre global et par section du budget annexe n'est pas modifié à la suite des mouvements proposés au présent budget supplémentaire.

En effet, l'intégration de l'excédent d'investissement dégagé au compte administratif 2019 de 1 829,80 € permet de diminuer du même montant la subvention d'équilibre du budget principal en section d'investissement (47 K€ après le budget supplémentaire).

L'inscription de crédits en dépenses de fonctionnement pour 9 400 €, représentant le solde du marché de conseil et d'assistance dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, est financée par un virement interne permis du fait de l'ajustement de la subvention forfaitaire d'exploitation versée au fermier à hauteur de 140 K€ pour une inscription au budget primitif de 150 K€.

Ce budget n'a pas enregistré de restes à réaliser sur 2020.